X

Comme on l'a vu, Maximilien attachait un grand prix à l'accroissement des neuf bataillons de *cazadores;* il avait le droit de compter sur la bonne volonté des Français qui consentaient à en faire partie : car les souverains excitaient les chaleureuses sympathies de notre armée toujours généreuse. Mais les efforts du quartier général, le dévouement des officiers français qui avaient accepté la tâche difficile de former et de commander ces neuf bataillons, devaient rester stériles, si le pays lui-même, si les commissaires impériaux, si les grands propriétaires ne leur venaient franchement en aide par un solide recrutement. La *leva*, sorte de presse militaire, avait été jadis abolie par la régence, obéissant à une noble inspiration du maréchal Forey; l'empire avait renouvelé la défense formelle de recourir à ce système brutal et inhumain pour grossir les rangs de l'armée mexicaine. Malgré tout, la *leva* s'exerçait encore. Des Indiens pris de force par les *ha-*

cenderos, le rebut de la société mexicaine tirée des prisons publiques, tels étaient les pauvres éléments que les préfets politiques des provinces s'obstinaient à mettre à la disposition des commandants français, et on peut comprendre ce que nos propres volontaires, ayant la dignité d'eux-mêmes, devaient ressentir en coudoyant dans leurs rangs des compagnons d'armes qui avaient échangé la chaîne contre le fusil. Cependant, nos officiers ne se rebutaient pas.

S'appuyant sur les ordres impériaux qui avaient prescrit le recrutement dans les États de Mexico, de Queretaro et de San Luis, ils essayaient de secouer l'apathie des préfets politiques ou de déjouer leurs hostilités ; ils parcouraient eux-mêmes les *haciendas;* ils faisaient appel au patriotisme comme aux propres intérêts des grands propriétaires, dont la sauvegarde ne pouvait être assurée que par le choix légal des travailleurs vivant sur leurs terres, ou par la venue de volontaires sous les drapeaux. La population tout entière, si les commissaires impériaux ne trahissaient pas la couronne, devait fournir son contingent au recrutement. Jamais d'ailleurs de pareils sacrifices n'avaient été plus commandés par les événements. Le général Mejia voyait devant lui Escobedo et Cortina, menaçant d'anéantir sa division, la plus disciplinée des troupes mexicaines, et composée des vieilles bandes aguerries de la Sierra. Maximilien ne se décourageait pourtant pas ; il faut dire aussi qu'il sentait ses forces doublées par l'énergie d'une compagne dévouée, qui dirigeait les affaires à Mexico, tandis qu'il parcourait le pays. De Cuernavaca, où la nouvelle d'un grand désastre vint le frapper sans l'abattre, il demanda sans délai à notre quartier général les moyens de réparer le mal.

Cuernavaca, 24 juin 1866.

Mon cher maréchal,

J'ai appris avec grand plaisir, par votre dernière lettre, que l'organisation des neuf bataillons de *cazadores* et de l'armee nationale marche sans interruption, et je vous en remercie cordialement.

La nouvelle de la destruction presque complète de la division Mejia est venue me surprendre et m'affecter douloureusement. Je fondais sur ces braves troupes une partie de mes espérances pour l'avenir. D'un autre côté, la réouverture des communications entre Matamoros et Monterey eût été bien nécessaire pour soulager nos finances; mais j'ai confiance dans les mesures que vous suggérera votre haute expérience, et je vous prie de m'envoyer le plan de campagne à suivre pour réparer le malheur qui vient de nous frapper et faire rentrer dans l'ordre les départements insoumis.

MAXIMILIEN.

Un second coup, plus sensible encore, vint, à la fin de juin, frapper la cour de Mexico. C'était la réponse de l'empereur Napoléon à l'ambassade de M. Almonte, sur laquelle Maximilien, comme l'impératice Charlotte, avait fondé de si grandes espérances. Napoléon III signifiait à son allié des conditions plus dures encore que toutes celles qui avaient été formulées jusqu'à cette époque. Si la forme du message impérial, qui contenait l'exposé de certains griefs vraiment fondés, était blessante pour l'amour-propre de Maximilien, les résolutions qu'il contenait dictaient l'arrêt de mort de la monarchie mexicaine. M. Seward triomphait!

Paris, 31 mai 1866.

Le général Almonte a remis à l'empereur les lettres de S. M.

l'empereur Maximilien et s'est acquitté des communications dont il était chargé pour le gouvernement français. Sa Majesté a le regret de devoir exprimer ici la surprise que lui ont causée ces communications. Depuis plus d'un an, les instructions adressées aux agents français au Mexique, inspirées par le sentiment des devoirs et des obligations réciproques que nous avons contractées, avaient pour objet de faire parvenir au gouvernement mexicain des conseils dictés par les intérêts des deux pays, non moins que par la sincère amitié que Sa Majesté porte à l'empereur Maximilien.

Ces conseils ne semblent pas avoir été compris. Les propositions formulées par M. le général Almonte l'indiquent assez, en même temps qu'elles révèlent la méconnaissance complète d'une situation sur laquelle on ne peut pas différer d'éclairer la cour du Mexique.

On n'a pas à rappeler l'origine de l'expédition française; sa légitimité ressortait de nos griefs: obligés de nous faire justice, l'expérience du passé nous commandait de rechercher pour l'avenir des garanties contre le retour des actes qui avaient si souvent attiré sur ce pays, au prix d'expéditions onéreuses, des répressions sévères, mais toujours inefficaces. Ces garanties devaient surtout résulter de la fondation d'un gouvernement régulier assez fort pour rompre avec les traditions de désordre que s'étaient léguées des pouvoirs éphémères. Quelque désirable que fût l'établissement d'un tel gouvernement, moins que tout autre, nous pouvions songer à l'imposer, et nous avons toujours désavoué hautement un pareil dessein. Nous n'avons pas voulu croire cependant que les éléments d'une régénération politique indispensable fissent défaut à la société mexicaine, et nous nous étions promis de seconder tous les efforts qui seraient tentés par le pays lui-même pour l'arracher à l'anarchie qui le dévorait. Cette entreprise avait sa grandeur; elle a séduit l'empereur Maximilien. A l'appel de la nation mexicaine, sans se laisser arrêter

par les difficultés et les périls de la tâche, il s'y est courageusement dévoué. Il pensait, comme l'empereur Napoléon, que de grands intérêts de conciliation et d'équilibre se rattachaient à l'indépendance du Mexique, à l'intégrité de son territoire, garanties par un gouvernement stable et réparateur, *et il savait que notre appui ne lui manquerait pas pour l'aider à réaliser une œuvre profitable au monde entier.*

Les devoirs de l'empereur envers la France lui commandaient toutefois de mesurer, à l'importance des intérêts français engagés dans cette entreprise, l'étendue du concours qu'il lui était permis d'offrir au Mexique pour en assurer le succès. C'est à cet effet qu'a été conclu le traité de Miramar.

. . . . . .

Or, du contrat qui avait établi nos droits et nos obligations, la France a largement acquitté les charges qu'elle avait acceptées, et elle n'a reçu que bien incomplètement du Mexique les compensations équivalentes qui lui étaient promises. C'est un fait que nous devons constater, parce qu'il ne dépend pas de nous d'en supprimer les conséquences. Nous sommes loin de méconnaître les obstacles et les difficultés de toute nature contre lesquels S. M. l'empereur Maximilien a eu à lutter. Si nous avons déploré souvent que ses loyales intentions ne fussent pas mieux secondées, nous avons toujours applaudi à son active sollicitude et à sa généreuse initiative.

. . . . . .

Les résultats ne répondaient pas à nos espérances, malgré l'habile et énergique direction du maréchal et le dévouement d'une armée que rien ne lasse.

. . . . . .

Le gouvernement français facilitait la conclusion d'emprunts qui venaient en aide aux embarras du trésor mexicain, et cependant nos charges n'étaient compensées que par des règlements de compte illusoires. Des conseils amicaux ont été donnés ; mais la

résistance systématique des conseillers de Sa Majesté se manifestait sur tout ce qui touchait les intérêts de la France. Doit-on rappeler au prix de quels efforts la légation de France a pu obtenir enfin une insuffisante réparation des dommages subis par nos nationaux, alors qu'étaient réglées sans conteste les réclamations anglaises ; alors qu'on trouvait des ressources pour acquitter, sans délai et argent comptant, des créances douteuses et non exigibles, nous avons vu contester le principe même des réclamations françaises, reconnues cependant, par le traité de Miramar, comme la cause déterminante de notre expédition et qui, à défaut de toute stipulation, *auraient constitué une dette d'honneur irrémissible et indiscutable.*

Après avoir, en toutes circonstances, signalé au gouvernement mexicain la nécessité de pourvoir par lui-même à sa propre conservation et lui avoir maintes fois déclaré que le concours que nous lui prêtions ne serait maintenu qu'autant que les obligations correspondantes, contractées vis-à-vis de nous, seraient strictement remplies, nous lui avons fait exposer les impérieuses considérations qui ne nous permettaient plus de demander à la France de nouveaux sacrifices et qui nous décidaient à rappeler nos troupes.

En prenant toutefois cette résolution, nous avons prescrit d'apporter dans son exécution les délais et les précautions nécessaires pour éviter les dangers d'une trop brusque transition. Nous avons dû nous préoccuper en même temps de substituer aux stipulations, désormais sans valeur, du traité de Miramar, d'autres arrangements destinés à assurer la sécurité de nos créances. Le ministre de l'empereur à Mexico a reçu, en conséquence, des instructions pour conclure, à cet effet, une nouvelle convention.

Ces instructions sont, comme tous les actes de l'empereur Napoléon, inspirées par les sentiments naturels qui l'attachent à l'empereur du Mexique et par son désir sincère de concilier des

intérêts qu'il ne veut pas séparer. Il a apprécié les raisons *qui ont déterminé ses représentants à ne pas presser la conclusion immédiate des arrangements qui leur étaient indiqués ;* mais il a regretté de voir le cabinet mexicain profiter de leur condescendance pour transporter à Paris le siége d'une négociation qui ne peut être utilement suivie qu'à Mexico.

L'empereur Napoléon a surtout regretté de trouver libellées dans le projet de traité soumis à son gouvernement par le général Almonte les propositions déjà formulées et que, chaque fois qu'elles se sont produites, les plus puissantes raisons nous ont forcés de décliner. Le séjour des troupes devrait être prolongé au-delà des termes assignés, de nouvelles avances nous sont demandées dans la prévision de l'insuffisance des ressources du Trésor mexicain, et le remboursement en est ajourné à des époques indéterminées ; aucun gage ne nous est offert, aucune garantie n'est stipulée pour la sûreté de nos créances. Après les explications franches, loyales et complètes du gouvernement français, *on a peine à se rendre compte de la persistance des illusions qui ont présidé à la conception de ce projet.*

Il est impossible d'agréer les propositions apportées par le général Almonte et d'en autoriser la discussion. Il faudra consentir une nouvelle convention.

Si les combinaisons qui lui seront proposées sont agréées par Sa Majesté l'empereur Maximilien, les termes fixés pour les départs successifs des troupes françaises seront maintenus, et le maréchal Bazaine arrêtera, de concert avec Elle, les mesures nécessaires pour que l'évacuation du territoire mexicain s'effectue dans les conditions les plus favorables au maintien de l'ordre et à la consolidation du pouvoir impérial.

Si, au contraire, nos propositions n'étaient pas acceptées, on ne doit pas dissimuler que, nous considérant comme libres désormais de tout engagement, et fermement résolus à ne pas prolonger l'occupation du Mexique, *nous prescririons au maréchal*

Bazaine de procéder, avec toute la diligence possible, au rapatriement de l'armée, en ne tenant compte que des convenances militaires et des considérations techniques dont il serait le seul juge. Il aurait à aviser, en même temps, à procurer aux intérêts français les sécurités auxquelles ils ont droit.

L'empereur Napoléon a la conscience d'avoir aidé à l'œuvre commune. C'est au Mexique désormais qu'il appartient de s'affirmer. La tutelle étrangère, en se prolongeant, est une mauvaise école et une source de dangers ; au dedans, elle habitue à ne pas compter sur soi-même et paralyse l'activité nationale ; au dehors, elle suscite des ombrages, elle éveille des susceptibilités. Le moment est venu, pour le Mexique, de répondre à tous les doutes, et d'élever son patriotisme à la hauteur des circonstances difficiles qu'il traverse. Au dedans comme au dehors, les attaques dirigées contre la forme des institutions qu'il s'est données, s'affaibliront sans doute graduellement *quand il sera seul à les défendre*, et demeureront impuissantes contre l'union du peuple et de son souverain, cimentée par les épreuves courageusement acceptées et supportées en commun. Ce sera l'honneur de S. M. l'empereur Maximilien et de la nation mexicaine d'avoir ainsi accompli l'œuvre civilisatrice que nous serons toujours fiers d'avoir encouragée et protégée à son début.

La cour de Mexico resta frappée de stupeur, et témoigna même toute sa douleur de la conduite des Tuileries, et cela avec d'autant plus de force, que le Trésor mexicain s'était épuisé pour faire face à ses engagements vis-à-vis de la France. A l'heure où arrivait ce message de Napoléon III, il est constant que Maximilien, à quatre cent mille francs près, ne devait rien : il avait, depuis quelque temps, apporté tous ses soins, tous ses efforts, à satisfaire aux conditions du traité de Miramar, qui était désormais foulé aux pieds, et on